

**14 DÉCEMBRE 2023**

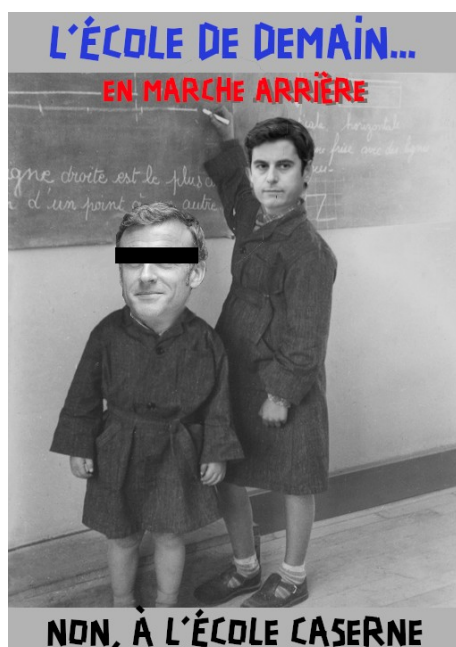


Aujourd'hui dans le mot du Jeudi :

- L'uniforme
- Une RIS pour une pédagogie antisexiste
- La loi « Asile et immigration »

Oh, Gaby...

**Uniforme à l'école : l'école de demain en marche arrière**



Le 5 décembre Gabriel Attal, expliquait dans un loooooong courriel qu'il entend restaurer l'autorité de notre expertise pédagogique qui a pu être affaiblie par la succession des réformes, souvent annoncées par voie de presse. Pour ce faire, il souhaite imposer d'en haut son choc des savoirs disant donc dans un même courrier tout et son contraire. Choc des savoirs qui relève plus de la mise au pas de la profession faisant fi de notre expertise pédagogique qu'autre chose. Et comme chez les macronistes, on n'est pas à une contradiction prêt, on apprend en début de semaine par voie de presse que les modalités de « l'expérimentation » de l'uniforme à l'école ont été envoyées aux collectivités... Les profs n'ont donc plus qu'à attendre que les collectivités territoriales leur annonce la sauce à laquelle ils et elles seront mangés.

Réunion d'Information Syndicale

**Pour une pédagogie antisexiste.**



SUD éducation 49 vous invite à une RIS (réunion d'informatisation syndicale) pour parler de pédagogie anti-sexiste. **Rendez-vous le mardi 23 janvier 2024 à 18h30 à 20h30 à la Bourse du Travail d'Angers**

**Comment faire émerger des regards critiques chez nos élèves en vue de les sensibiliser aux stéréotypes de genre ?**

RIS animée par Joëlle Oliveira, enseignante à Nanterre et membre de la commission anti-sexiste de SUD éducation.

**Réunion ouverte à tou·te·s collègues (même stagiaires) syndiqué·e·s ou non.**

(Retrouve les information en [cliquant ici](#))

## Rassemblement

### **Pour la défense des droits des personnes migrantes, contre la loi « Asile et immigration », toutes et tous dans la rue le 18 décembre**



Dans l'Éducation nationale et ailleurs, les droits des personnes étrangères ou des personnes supposées comme telles s'amenuisent et sont souvent bafoués. Dans ce contexte, les dates de mobilisations nationales telles que le 18 décembre, journée internationale des migrant-e-s, sont primordiales.

Dans l'Éducation nationale, l'année scolaire a commencé sur fond de polémique islamophobe, avec une attention portée sur l'autorisation ou non des robes longues ou « abayas », contribuant à l'agenda du gouvernement qui stigmatise celles et ceux qui ne seraient pas assez français-es plutôt que d'aborder les véritables problématiques professionnelles que nous rencontrons comme le manque de moyens notamment humains.

Cette polémique de rentrée n'est pas le fruit du hasard mais est encadrée par deux attaques frontales contre les personnes migrantes et une indifférence toujours plus grande à leur sort.

En effet, 2023 a été l'année de l'opération Wuambushu à Mayotte avec comme objectif de la part du gouvernement

24000 expulsions (soit 400 par jour). Si les objectifs du gouvernement n'ont pas été remplis, notamment grâce à la mobilisation de différentes organisations et le recours à la justice, 70 expulsions par jour en moyenne entre avril et octobre ont été réalisées et cinq quartiers ont été détruits. Plutôt que de s'intéresser aux problèmes matériels rencontrés par les mahorais-es, comme le manque d'eau ou un accès très compliqué à l'éducation, l'État fait des étranger-es les ennemi-es et choisit une politique répressive injuste.

La fin de l'année 2023 quant à elle est marquée par le passage de la loi Darmanin au Sénat avec, entre autre, la suppression de l'AME (aide médicale d'État), l'obligation de justifier 5 ans de présence en France pour percevoir des aides sociales, le rétablissement du délit de séjour irrégulier, le resserrement des critères du regroupement familial. Ce vote du Sénat qui va jusqu'à supprimer l'article 3 concernant le travail, très contestable mais perçu comme le volet le plus favorable de la loi, nous montre leur volonté de ne plus voir en autrui un être humain avec des droits mais de le réduire à une figure de l'étranger qui serait à rejeter. Ce même Sénat a par ailleurs durci la loi initiale en intégrant une série de mesures contraignantes pour les étudiant-es étrangers-es : versement d'une « caution de retour » pour obtenir un visa, justifier annuellement de « caractère réel et sérieux des études », inscrire la majoration des droits d'inscription dans la loi... Si ces mesures sont votées par l'Assemblée nationale, cela constituera une attaque majeure contre les étudiant-es étrangers-es. Même si le rejet du projet de la loi à l'Assemblée complique finalement l'adoption de ce texte, celui-ci reste projet de loi est caractéristique de l'agenda raciste et xénophobe du pouvoir en place et doit continuer à être ardemment combattu.

Et cette inhumanité de nos dirigeants a déjà des conséquences concrètes et inacceptables avant le vote de cette nouvelle loi. Cet automne est, en effet, marqué par une crise du logement, synonyme de milliers de personnes à la rue dont des familles et des personnes très vulnérables. Si cette crise du logement ne concerne pas seulement les personnes exilées, dans un climat politique de rejet de l'autre, elles en sont les premières victimes. Alors que l'État doit, selon la loi, assurer le logement d'urgence de toutes les personnes vulnérables, de nationalité française ou non, nous retrouvons dans toutes les grandes villes des enfants très jeunes, nos élèves et leurs familles, des personnes malades ou handicapées, des femmes enceintes, etc, à la rue amenant dans certaines villes à l'occupation de gymnases surpeuplés ou à des campements de fortune.

**Dans ce contexte SUD éducation revendique :**

**. le retrait du projet de loi « Asile et immigration » dit « loi Darmanin »**

- . le respect par l'État de ses propres lois concernant le logement et en particulier le logement d'urgence.
- . un accueil digne des personnes migrantes et les moyens nécessaires pour accéder à leurs droits : logement, papiers, travail pour toutes et tous
- . l'accès à une scolarité publique, gratuite et émancipatrice pour toutes et tous, sans condition aucune. L'abrogation de "Bienvenue en France" et les frais d'inscriptions supplémentaires pour les étudiant·es étrangers·es.

## **RASSEMBLEMENT DE 18H À 19H30 PLACE MOLIERE À ANGERS**

### **AGENDA SUD ÉDUCATION 49**

- **18 DÉCEMBRE** : Rassemblement contre la loi Darmanin à 18h Place Molière à Angers
- **18-19 DÉCEMBRE** : Stage Conditions de travail à la Bourse du Travail à Angers
- **16 JANVIER** : AG SUD éducation à 18h30 à la Bourse du Travail d'Angers
- **23 JANVIER** : RIS pour une pédagogie antisexiste à 18h30 à la Bourse du Travail d'Angers



Equipe de rédaction :

Guillaume, Esther, Jérôme, Maëlle, Thomas, Tibo

Si vous souhaitez vous désabonner de la liste, utilisez l'application <http://desabonnement.ac-nantes.fr>

ATTENTION : ce lien n'est plus cliquable pour des raisons de compatibilité, copiez-le dans votre navigateur